

ZOOM

N° 43
Octobre 2015

Rel'ier
Informations Réseau Addictions

A propos d'addiction dans le canton de Vaud

parole à... | agenda | pour en savoir plus | infos réseau

Politique drogue dans les communes

Une journée de réflexion organisée par Lausanne Région

Les quatre piliers de la politique suisse en matière de drogue, à savoir la **répression**, la **thérapie**, la **prévention** et la **réduction des risques**, existent depuis plus de vingt ans. Depuis le premier plan d'action de la Confédération en vue de réduire les problèmes de drogue soutenu par ces quatre piliers, le succès a été au rendez-vous et beaucoup de chemin a été parcouru.

Les premières réussites de cette politique se sont traduites par la disparition des scènes ouvertes de la drogue, la diminution du VIH et le développement d'approches innovantes dans la thérapie et la réduction des risques, tels que les traitements de substitution à la méthadone et à l'héroïne et l'échange de matériel stérile. La modification de la loi sur les stupéfiants en 2011 a permis d'ancrer le principe des quatre piliers et de renforcer la collaboration entre les institutions des différents cantons.

Le programme actuel de mesures pour réduire les problèmes de drogue (Promedro III 2012-2016)¹ formule comme objectifs de diminuer la consommation de drogue,

réduire les conséquences négatives pour les consommatrices et les consommateurs et réduire les conséquences négatives pour la société.

La réduction des risques, ce pilier qui pose problème

Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de promouvoir une vision forte des quatre piliers et de leur coordination. Une attention plus particulière doit être portée sur la réduction des risques. La réduction des risques contribue à minimiser les effets négatifs de la consommation de drogues sur les usager·ère·s et sur la société en rendant possible une consommation entraînant moins de problèmes individuels et sociaux. Ce pilier représente celui qui divise

le plus, car il touche plus particulièrement les valeurs émotionnelles et morales de la population et soulève des controverses au sein des milieux politiques. D'autre part, comme il implique tous les partenaires concernés par les problématiques

d'addiction, il nécessite une bonne collaboration et coordination de ces derniers. Autant la police, les foyers résidentiels, les professionnel·le·s de la prévention, que les centres à bas seuil d'accessibilité doivent développer une vision commune de la réduction des risques.

politique des quatre piliers.»² Constatant le manque d'outils que détiennent certaines communes pour la mise en œuvre efficiente de cette politique, la **Commission Dépendances et prévention de Lausanne Région**, avec le soutien de Rel'ier, a dédié sa journée de réflexion 2015 sur

le thème: «**Drogue, prévenir, agir? Quels outils pour les communes?**».

Dans ce Zoom, nous reviendrons sur cette journée de réflexion en restituant les thèmes principaux des conférences et des ateliers. Enfin, nous donnerons la parole à Oscar Tosato, Conseiller municipal à Lausanne, qui présentera son point de vue sur la mise en place actuelle de la politique des quatre piliers dans la Ville de Lausanne et l'importance

du rôle des communes sur cette question.

Drogues, prévenir, agir ?

Quels outils pour les communes ?



La politique des 4 piliers appliquée à l'échelle des communes

Comme le rappelle Markus Jann, responsable de la section Drogues à l'OFSP, ces explications démontrent que «la réduction des risques est encore loin d'être aussi développée dans les cantons et les communes que cela serait souhaitable selon la

¹ www.bag.admin.ch/themen/drogen/00042/00624/03048/index.html?lang=fr

² Spectra 107, Décembre 2014, Stratégie et programme de prévention nationaux.

La politique drogue au sein des communes

Plus de cent personnes ont assisté à cette journée de réflexion sur la politique drogue qui a eu lieu le 27 mai 2015.

Des participant-e-s de toutes provenances s'y sont intéressé-e-s, avec notamment des professionnel-le-s du champ des addictions, des membres de la police et des responsables politiques.

Le socle sur lequel reposait la thématique du jour était la politique des quatre piliers et son application dans les communes. Les enjeux essentiels de la collaboration et de la coordination entre les actrices et les acteurs clés des quatre piliers demeuraient en fil rouge.

La politique drogue, une politique de la ville

Cette journée a remis la ville au centre des débats et des enjeux de la politique suisse en matière d'addiction. Les conférencier-ère-s ont expliqué que les problèmes posés par la consommation de drogue et le deal de rue reposent sur les épaules des communes. Les communes du centre du canton restent les plus touchées. Mais ce qui est intéressant, selon ces personnes, c'est la collaboration entre les communes centres et les communes environnantes. Selon nos intervenant-e-s, il est important de comprendre qu'une société sans drogue reste une illusion et qu'elle n'existera jamais. La réflexion sur la gestion de la drogue et son contrôle doit se faire pour en réduire ses problèmes. Cette réflexion doit se produire dans les villes.

De ce fait, les réponses posées aux problèmes de drogues dans les années 1990 ne sont pas venues des autorités politiques, mais des professionnel-le-s du terrain. La réalisation des objectifs des quatre piliers répond aux questions liées à la gestion de l'espace public, en agissant sur la sécurité et la santé publique.

En prenant l'exemple des salles de consommation, Astrid Wüthrich, responsable de la

stratégie nationale addictions de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), démontre qu'il existe des dénominateurs communs en matière de drogue, comme par exemple, entre la sécurité qui s'occupe de la criminalité et la santé publique qui vise au bien-être individuel et sociétal. Ces deux versants se retrouvent notamment sur la nécessité de disposer d'un espace public pour tous et de baisser le taux de criminalité afin de maintenir au mieux la qualité de vie.

Grâce à la conférence d'Erich Fehr, maire de la ville de Bienne, qui présentait la mise en place de la politique des quatre piliers dans sa ville, les participant-e-s de la journée ont pu se rendre compte des actions et des prestations qui font leurs preuves et améliorent la santé des individus. Un centre d'accueil, le Cactus, reçoit des personnes toxicodépendantes. Elles peuvent consommer leur produit en sécurité et dans des conditions hygiéniques. Le sentiment de sécurité de la population en est renforcé, car ces personnes ne consomment pas dans l'espace public. Actuellement, le centre d'accueil ne prend en charge que les

ressortissant-e-s de Bienne et région. C'est pourquoi, Erich Fehr souhaite que: «tous les cantons et toutes les villes empruntent la même voie et que les toxicodépendant-e-s ne soient plus indignement refoulés pour des raisons de domicile».

Lors de cette journée, le cœur de la réflexion autour de la politique drogue a été

La coordination, au cœur de la politique des 4 piliers

la coordination entre les quatre piliers. Sans une bonne coordination entre les différents acteur-trice-s de chaque pilier, une politique ne peut pas être efficace et

efficiente. Ruth Dreifuss, ancienne présidente de la Confédération et membre de la Commission mondiale pour la politique des drogues souligne que «ce qui est important c'est de consacrer cette journée à l'idée de la responsabilité des autorités publiques et de la collaboration de tous ceux qui travaillent dans le domaine de la drogue». Les conférencier-ère-s ont fait émerger toute l'importance de cette politique qui permet de sortir du débat historique sur la drogue pour arriver à un débat sur la gestion des problèmes liés à la consommation de drogue. Cette politique vise à répondre aux besoins des personnes

qui consomment de la drogue. Elles doivent avoir les moyens de se protéger et savoir quels sont les dangers auxquels elles s'exposent. Des champs de tension peuvent exister entre les différents domaines professionnels. Par exemple, les forces de répression en menant des actions musclées auprès des consommateur-trice-s, peuvent empêcher les acteur-trice-s de la réduction risques de mener leurs missions convenablement. C'est pourquoi, la collaboration est essentielle afin de garder le lien avec les personnes concernées et pour que la réduction des risques puisse se concrétiser.

Selon Ruth Dreifuss, une bonne collaboration se renforce d'abord sur le terrain avec des accords et des plateformes régulières entre, notamment, la police et les intervenants socio-sanitaire. C'est en instituant des rencontres, en échangeant et en confrontant les points de vue, que les préjugés se dépassent et que le modèle suisse peut être mis en place et se développer.

Des ateliers pragmatiques

L'importance de réaliser des journées de réflexion impliquant des professionnel-le-s et des responsables politiques n'est plus à démontrer. Les ateliers venus soutenir et élargir les discours des conférences ont permis aux professionnel-le-s d'expliquer l'essentiel de leurs actions et de présenter les collaborations en place. Les participant-e-s ont pu poser des questions concrètes aux professionnel-le-s. Les ateliers étaient répartis par piliers. L'atelier dévolu à la répression présentait le versant de la justice et celui de la police. Deux ateliers étaient consacrés à la prévention en milieu scolaire et à la prévention en milieu festif. Le pilier

Conseiller municipal à Lausanne.

Directeur de l'Enfance, de la jeunesse et de l'éducation

de la thérapie était présenté par des professionnels de la prise en charge institutionnelle et de la prise en charge médicale. Enfin, l'atelier sur la réduction des risques s'intéressait à l'accueil à bas seuil et à la remise de matériel stérile.

Pour Jean-Félix Savary, secrétaire général du Groupement romand d'études des addictions (GREA), « les ateliers ont démontré que les discours à Lausanne étaient devenus pragmatiques et opérationnels sur la question de la réduction des problèmes liés aux drogues. Par exemple, le discours de la police était progressiste et démontrait les bienfaits de la réduction des risques ».

Selon Pierre-Yves Maillard, chef du Département de la santé et de l'action sociales (DSAS) du canton de Vaud, présent pour clôturer cette journée: « il faut continuer à développer ce qui se fait déjà en matière de politique drogue dans le canton de Vaud, c'est-à-dire une politique des petits pas, car le sujet est sensible. Il s'agit du meilleur moyen de gagner du terrain sur le long terme. En effet, il serait malvenu de tenter de précipiter certaines décisions au risque de perdre des prestations durablement acquises et acceptées au fil des ans ».

Donner des outils aux communes, renforcer la coordination et les collaborations, tels sont les sujets qui ont guidé cette journée de réflexion sur les addictions. Au travers des conférences et des ateliers, fort est de constater qu'il existe un réseau vaudois déjà bien développé. Néanmoins, le travail entrepris doit sans cesse être poursuivi pour répondre aux enjeux et aux problématiques posées par ces sujets.

Selon vous quelle est l'importance de réaliser des journées de réflexion comme celle du 27 mai 2015 ?

Lausanne doit affronter des situations sociales particulières, liées à la présence de populations vulnérables, dont certaines sont concernées par une consommation problématique de drogues. La présence, dans l'espace public urbain, de rassemblements de personnes désemparées interpellent tant les autorités que la population. Mais chacun sait que les personnes concernées viennent de tout le canton et, ne serait-ce que pour cette raison, notre ville ne saurait définir une politique communale en matière de drogues sans coordination avec les autres collectivités, qu'il s'agisse de l'Etat ou des communes environnantes. Des échanges de vues au plan régional s'imposaient.

Comment appliquer la politique des quatre piliers à l'échelle des communes ?

La Loi sur les stupéfiants dit que « la Confédération et les cantons prennent des mesures dans les quatre domaines suivants: prévention, thérapie et réinsertion, réduction des risques et aide à la survie, contrôle et répression ». Elle ne confie aucune responsabilité aux communes en la matière. Mais depuis plus de vingt ans, ce sont les villes qui ont pris les devants, en particulier dans le domaine de l'aide à la survie. Alors que les cantons font de la prévention, par exemple en milieu scolaire, et financent des institutions qui proposent thérapie et réinsertion. Ce partage des rôles est appelé à évoluer et nous nous orientons maintenant vers des actions concertées entre collectivités, relevant de chacun des piliers, notamment pour construire de meilleures passerelles entre réduction des risques, thérapie et insertion.

Qu'est-ce qui pourrait être amélioré en ce qui concerne la collaboration entre les piliers ?

Ce sont les piliers eux-mêmes qu'il conviendrait d'améliorer, en suivant les recommandations de la Commission fédérale pour les questions de drogue. Vous ne l'ignorez naturellement pas : chaque substance psychoactive, autrement dit chaque substance agissant sur le cerveau en modifiant les sensations, l'humeur ou la conscience, peut donner lieu à une consommation peu problématique, ou problématique, ou très problématique (dépendance). Qu'il s'agisse d'alcool, de cannabis, de médicaments, de drogues dites dures, chaque substance devrait donc donner lieu à des mesures de prévention, de réduction des risques, de soins, de régulation, appropriées, avec l'objectif d'éviter autant que possible les consommations problématiques et les dépendances. Dans le cadre d'une telle vision, la collaboration entre piliers ne poserait pour ainsi dire plus de problème. Nous ne serions plus tenus de réprimer une consommation dont nous devons garantir, par ailleurs, qu'elle intervienne dans les meilleures conditions possibles.

Quels sont les enjeux actuels en matière de politique drogue à Lausanne et dans l'agglomération lausannoise ?

Nous voulons en finir avec la consommation dans des WC publics, des cours d'école, des parcs publics, qui présente des risques aussi bien pour les consommateurs que pour la population en général. Nous réfléchissons donc, de concert avec la Fondation ABS, à l'ouverture d'un espace de consommation sécurisé. Le service social a évalué l'expérience acquise par les douze espaces de consommation ouverts depuis des années dans huit villes de Suisse, et

constaté que les résultats sont largement positifs.

Nous savons par ailleurs qu'une consommation moins problématique, voire l'abandon de toute consommation, n'est envisageable qu'à travers une action portant sur les souffrances ou les maux qui sont à l'origine de celle-ci. Mais une telle action ne peut être envisagée en l'absence de toute perspective concrète de trouver sa place dans le monde, de ne plus être abusé, stigmatisé, discriminé, mais au contraire accueilli et soutenu. Nous ne sommes pas en présence de « toxicomanes » ou de « marginaux » mais de personnes qui souffrent, et qui souffrent avant tout du regard, sinon du jugement, porté sur elles et de la mise à l'écart qu'il entraîne. Il s'agit de leur offrir des opportunités de prendre leur place et d'exister avant tout comme des personnes à part entière, en dépit de leur consommation et des difficultés qu'elle entraîne. C'est ce que va faire le service social en proposant par exemple, de concert avec l'Etat et la Fondation Mère Sofia, un programme de jobs à seuil adapté.

Quels sont vos souhaits pour l'avenir de la politique drogue à Lausanne et dans l'agglomération lausannoise ?

La Municipalité souhaite que tout le monde se rassemble autour d'objectifs dont personne ne peut nier la pertinence et l'urgence : mieux prévenir la consommation problématique de substances psychotropes, qu'elles soient prohibées ou non, mieux réduire les risques liés à la consommation de ces substances (pour les consommateurs et pour la population en général), mieux aider les personnes dépendantes à retrouver, dans toute la mesure du possible, leur autonomie et leur dignité.

Agenda

- **4 novembre 2015**
Repérage et soutien: intervention précoce en cas de consommation problématique d'alcool
Journée nationale PAC. Berne, Office fédéral de la santé publique
- **5 novembre 2015**
Prévention du tabagisme auprès des jeunes dans le canton de Neuchâtel - Éclairage sur quelques projets du Programme cantonal tabac 2015-2019
Hôtel des associations, rue Louis-Favre 1, Neuchâtel, 08h30-10h30
Service de la santé publique du canton de Neuchâtel
- **11 novembre 2015**
Médecine, santé publique, société. Séminaire avec Carole Clair (PMU), Genre et disparités: l'exemple de la dépendance au tabac Jacques Olivier (IUHMSP et PMU), Stratégies publicitaires de l'industrie du tabac. Sans filtre Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique et Institut universitaire de médecine sociale et préventive
Renseignements auprès de l'IUHMS, tél. 021 314 70 50,
hist.med@chuv.ch
- **12 novembre 2015**
Journée annuelle de réflexion CoRoMa, CRIAD et GREA « Vieillesse de la population toxicodépendante ».
Lausanne, Fondation de l'Hermitage, 12h00-17h00
<http://www.grea.ch/journee-coroma-criad-grea-2015>
- **12 novembre 2015**
« Quartiers Solidaires » Pour que dure l'esprit communautaire
Pully, Centre Général Guisan, 13h-17h30
<http://www.radix.ch/plateformecommunautaire>
- **13 novembre 2015**
« Souvenirs d'un nouveau DEPART ». 10 ans d'intervention auprès d'adolescents consommateurs de substances dans le canton de Vaud
Lausanne, Musée Olympique. 10ansdepart@chuv.ch
- **25 novembre 2015**
Alcool au volant: prise en charge et traitement, les enjeux de Via Sicura Demi-journée PAC plus. Alpha-Palmiers, Lausanne, 13h30-17h00. **GREA**

Formation

Renseignements

Inscription

- ▶ **19 novembre 2015**
Prévention du tabagisme: notions de base
Journée de formation
Ligues de la santé,
avenue de Provence 12,
Lausanne, 08h30-17h00
CIPRET-Vaud en
collaboration avec la
Policlinique médicale
universitaire (PMU)
- ▶ **24 novembre 2015**
Amour, sexualité et dépendances
Formation
GREA
- ▶ **2-3 décembre 2015**
Introduction au programme de prévention de la rechute basée sur la pleine conscience (MBRP)
Formation de 2 journées
GREA
- ▶ **10-11 décembre 2015**
Accompagner les parents dépendants et leurs enfants
Formation de 2 journées
GREA

Et encore ...

Publication

European Drug Report

www.emcdda.europa.eu/edr2015

S'appuyant sur des données nationales et européennes, le Rapport européen sur les drogues 2015 fournit une vue d'ensemble du problème de la drogue en Europe et des mesures prises pour y faire face, ainsi que des analyses approfondies de sujets d'actualité.

A lire!

Pour en savoir plus

- **Plan d'action ProMeDro III 2012-2016**
Office fédéral de la santé publique
<http://www.bag.admin.ch/themen/drogen/00042/00624/03048/index.html?lang=fr>
- **Stratégie nationale addiction**
www.bag.admin.ch/sucht/index.html?lang=fr
- **GREA - Eric Fehr: 4 piliers à Bienne**
www.grea.ch/sites/default/files/art3.pdf
- **Site internet de Lausanne Région: journée 27.05.2015**
www.lausanneregion.ch/xml_1/internet/FR/application/d206/f883.cfm

Infos Relais

Vous souhaitez recevoir le périodique de Rel'ier – Zoom – en version électronique? Inscrivez-vous à cette adresse www.relais.ch